

Agen, le mardi 17 mars 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION MEDICALE

Améliorer l'accueil des étudiants en médecine

Une convention d'hébergement inédite a été signée entre le Conseil départemental, par Annie Messina, vice-présidente en charge de la démographie médicale, représentant Sophie Borderie, présidente du Conseil départemental, l'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP), représentée par Madame Sophie Bondil, directrice, le Centre hospitalier Agen-Nérac (CHAN) et la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Grand Agenais.

Cet accord prévoit la mise à disposition de logements pour les étudiants stagiaires externes, les internes et les docteurs juniors, afin de leur permettre d'effectuer leur stage en Lot-et-Garonne dans les meilleures conditions, tout en contribuant à la promotion d'une politique de santé publique auprès des élèves en formation à l'ENAP.

Nous vous invitons à découvrir les espaces mis à disposition :

Jeudi 19 mars, à 14h
École nationale d'administration pénitentiaire, Agen

Répondre à une difficulté de logement

En 2025, le service *Bienvenue Docteur* du Conseil départemental est sollicité par des étudiants externes en stage au CHAN. Ces derniers se trouvent alors confrontés à une problématique récurrente : faute de places disponibles à l'internat, ils doivent trouver un logement temporaire pour la durée de stage (5 ou 10 mois), tout en conservant leur logement principal dans la ville où ils étudient. Cette situation engendre un double loyer et constitue un frein à la venue de stagiaires dans le département.

Améliorer l'accueil des étudiants stagiaires en Lot-et-Garonne, c'est une des missions du dispositif *Bienvenue Docteur*. Une réflexion est alors engagée avec le CHAN, la CPTS du Grand Agenais, et l'Agglomération d'Agen pour trouver une solution durable. Très rapidement, l'ENAP est associé à cette démarche et se mobilise : partenaire territorial engagé, l'établissement dispose d'une capacité d'hébergement importante, permettant d'envisager une réponse rapide et concrète.

Des hébergements et des services pour les stagiaires

L'ENAP met donc à disposition des hébergements pour les externes, internes et docteurs juniors (attendus dans le département à partir de novembre 2026). Les bénéficiaires auront également accès à plusieurs infrastructures sur place, notamment le restaurant administratif, la salle de sport et le foyer.

Une phase expérimentale avait été lancée avant la signature officielle de la convention et a permis d'accueillir rapidement plusieurs externes et internes.

« Je cherchais un logement à moindre coût et proche de l'hôpital d'Agen. Très rapidement, Bienvenue Docteur m'a proposé une chambre à l'ENAP. Ce souci en moins m'a permis de me consacrer sereinement à mes études. » Tessa, stagiaire en médecine

« À mon arrivée, c'était un peu la galère pour le logement. Bienvenue Docteur m'a trouvé un logement à l'ENAP. C'est vraiment un lieu incroyable, c'est vaste, on rencontre plein de gens de différentes villes. » Khaled, interne en médecine

En contrepartie, au regard des besoins des élèves en formation à l'ENAP, des actions de santé publique et de prévention seront mises en place à destination des étudiants, grâce à l'intervention de la CPTS du Grand Agenais et du CHAN.

Une dynamique partenariale

Chacun des partenaires a joué un rôle important et complémentaire dans la mise en œuvre de cette convention, pour une réponse collective à l'enjeu de la baisse de la démographie médicale sur notre territoire.

L'ENAP met à disposition les solutions d'hébergement, le CHAN et la CPTS du Grand Agenais contribuent au projet en déployant les actions de santé publique, et *Bienvenue Docteur* assure la coordination du dispositif, l'accompagnement des stagiaires ainsi que le suivi et l'évaluation de la convention.

Par cette initiative, le Conseil départemental et ses partenaires réaffirment leur volonté de renforcer l'attractivité du Lot-et-Garonne pour les futurs professionnels de santé et de favoriser, à terme, leur installation durable sur le territoire.

Contacts presse :

Conseil départemental de Lot-et-Garonne

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication
Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

ENAP

Philippe Claerhout, Responsable de communication
Tél. : 06 19 96 98 50 / philippe.claerhout@justice.fr